



Lyon, le 6 décembre 2011

Communiqué de presse

Les pesticides et l'artificialisation des rivières sur la sellette

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse publie ce jour son rapport annuel de 2010 sur la qualité des eaux (cours d'eau et nappes).

51 % des rivières des bassins Rhône-Méditerranée et Corse¹ affichent un bon état écologique. C'est encore loin des 66 % fixés à l'horizon 2015 par le Grenelle de l'Environnement, malgré de nettes améliorations dans le traitement des eaux usées.

Aujourd'hui la pollution par les pesticides et les altérations physiques des rivières (modification du débit, seuils et barrages, endiguement...) constituent les principaux facteurs de dégradation de la qualité des eaux.

> Des rivières polluées par les micropolluants, à commencer par les pesticides

Même présents en petite quantité dans le milieu (de l'ordre du microgramme/litre), les micropolluants (pesticides, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), PCB...) sont toxiques pour la faune aquatique, la flore et pour l'homme.

Le plus répandu des pesticides, **le glyphosate** (substance active du Round-up®, herbicide utilisé en zones agricoles sur toutes cultures et aussi par les collectivités et les particuliers) **se retrouve dans les trois quarts des cours d'eau** et atteint des concentrations seulement 50 fois inférieures aux seuils sans effet connu sur la santé humaine en 5 points dans l'Hérault, les Pyrénées orientales et la Côte d'Or. Les sites qui contiennent ces fortes teneurs en glyphosates sont en mauvais état écologique (par exemple mauvais état des microalgues fixées sur le fond des rivières).

Le plus alarmant, c'est la présence également dans 60% des rivières et 45% des nappes de 6 pesticides interdits d'usage depuis 2003, dont l'atrazine. Leur présence dans les eaux courantes est la preuve d'un usage actuel, bien qu'illicite.

Les pollutions aux pesticides obligent certaines collectivités à des traitements de dépollution afin de produire de l'eau potable ce qui entraîne des coûts importants.

La présence de pesticides dans les rivières et les nappes est d'autant plus préoccupante que l'on n'observe aucune évolution significative à la baisse. Au total la moitié des nappes sont polluées (au-delà des normes de qualité). L'Agence de l'eau invite à renforcer les actions pour réduire l'utilisation de pesticides.

¹ Bassin versant du Rhône, de la Saône et de leurs affluents, fleuves côtiers de la Méditerranée et Corse

Autres micropolluants contaminant nos rivières, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), cancérogènes issus de la combustion des matières fossiles (bois, charbon, pétrole...). Ils sont **présents sur 97 % des sites de surveillance**. Cette pollution est particulièrement significative à proximité des zones fortement urbanisées et/ou industrialisées. Ce sont les grands et très grands cours d'eau (Rhône, Saône, Doubs) qui sont contaminés par le plus grand nombre de HAP, avec parfois un cocktail de 18 molécules différentes.

Concernant les PCB, toxiques pour l'environnement et cancérogènes, les **niveaux de concentrations mesurées ne sont très élevés** (plusieurs milliers de µg/kg) que dans les sédiments du Tillet, affluent du lac du Bourget en Savoie. Interdits en France depuis 1987, les PCB sont pour autant toujours présents dans l'environnement du fait de leur stabilité et de leur persistance.

Les points noirs de la pollution aux micropolluants d'origine industrielle sont localisés sur 5 sites pour la plupart spécialisés dans la chimie du chlore :

- le site de Tavaux (Jura), spécialisé dans la chimie des composés halogénés (chlore, fluor) et des plastiques (PVC).
- le couloir de la chimie, au sud de Lyon, où sont concentrés les établissements de l'industrie chimique et pétrochimique.
- la plateforme des Roches, au Péage de Roussillon (Isère) qui accueille une quinzaine d'établissements (chimie, agroalimentaire, constructions...).
- la plateforme de Pont-de-Claix (Isère) spécialisée dans la chimie du chlore.
- le site de Château-Arnoux-Saint-Auban, (Alpes de Haute-Provence) spécialisé dans la chimie du chlore.

Au global, les micropolluants sont présents sur la totalité des sites de surveillance. **Pour les plus contaminés d'entre eux (Rhône, Saône, Vouge...), plus de 100 substances différentes ont été mises en évidence.** On peut s'interroger sur les effets que peuvent avoir de tels cocktails sur la faune et la flore aquatique.

> L'artificialisation des rivières coupable du mauvais état écologique

Parmi les rivières en mauvais état écologique 2/3 ont subi de graves déformations physiques (débits modifiés, construction de seuils, de barrages ou de digues). Les poissons comme les truites, les ombres communs ou les brochets ne peuvent plus se reproduire dans ces conditions.

- pour 60 % d'entre elles, leur régime hydrologique a été modifié ;
- pour 70 % des seuils ou des barrages en travers des rivières bloquent la circulation des poissons et des sédiments et vont jusqu'à provoquer des dégénérescences et des disparitions de poissons ;
- pour 70 % leur morphologie a été dénaturée (berges rectifiées et souvent rétrécies)

Toutes ces transformations compromettent aussi la capacité de la vie à reprendre après une sécheresse ou une pollution. Elles diminuent la capacité de la rivière à s'épurer.

Pour que les rivières redeviennent des milieux de vie de qualité pour les poissons, l'Agence de l'eau recommande de supprimer ou d'aménager les seuils, de reméandrer les cours d'eau et de renaturer leurs berges et leurs anciens bras morts. Cette préoccupation, encore émergente, s'impose de plus en plus comme la nouvelle priorité pour atteindre le bon état des eaux.

> Point positif : une réduction significative de la pollution organique d'origines domestique et industrielle

La modernisation des stations d'épuration, ces 20 dernières années, a permis de **diviser par 10 les concentrations en ammonium²** dans les cours d'eau, faisant passer d'une qualité médiocre à bonne.

Parallèlement, **la concentration en phosphates dans les cours d'eau a été divisée par 10** depuis le début des années 90, grâce à l'interdiction des phosphates dans les lessives. La qualité vis-à-vis de ce paramètre est passée de mauvaise à bonne.

Ces progrès ont permis un net recul de l'eutrophisation et une amélioration du peuplement des fonds des rivières en invertébrés. Pour autant les déformations physiques des rivières et la destruction des habitats continuent d'entraver le développement biologique.

Ce rapport sur l'état des eaux a été réalisé par l'Agence de l'eau **sur la base de 3 millions d'analyses** réalisées en un an dans les bassins de Rhône-Méditerranée et Corse. L'Agence coordonne cette surveillance et rassemble les données d'organismes partenaires (DREAL, ONEMA, IFREMER, conseils généraux, centre d'océanologie de Marseille et syndicat de la nappe Vistrenque).

1500 points de surveillance permettent de suivre la qualité des cours d'eau, des nappes souterraines et des plans d'eau.

Les paramètres analysés sont toujours plus nombreux. **Plus de 800 paramètres sont disponibles**, avec des limites de quantification toujours plus basses, permettant de déceler les moindres contaminations de l'eau. Les progrès réalisés au cours des années 2000 en matière d'analyse des micropolluants ont permis de mettre en lumière de nouvelles contaminations, parmi lesquelles les PCB. Les dernières techniques permettent également de **déceler de nouvelles molécules présentes en quantité infinitésimale dans les eaux**. Une étude menée sur les eaux souterraines est actuellement en cours (résultats attendus en 2012) pour évaluer la présence de substances dites émergentes dans les eaux, telles les dioxines, les substances médicamenteuses, les hormones... Celle-ci sera étendue aux cours d'eau en 2012.

Le rapport complet est disponible sur www.eaurmc.fr

Contacts presse :

Agence Géraldine Musnier

Isabelle Larçon – 04 78 91 19 75 isabelle@agencegeraldinemusnier.com

Géraldine Musnier – 04 78 91 06 08 geraldine@agencegeraldinemusnier.com

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse

Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

² Paramètre indicateur du niveau de traitement des eaux usées